

Canada  
Province de Québec  
Comté de Gatineau  
Municipalité de Cayamant

Séance ordinaire de conseil de la municipalité de Cayamant tenue le 11 Août 2015 à 19h00 à la salle municipale de Cayamant, 6 chemin Lachapelle.

Sont présents : Robert Gaudette, Lise Crêtes, Nicolas Malette, Philippe Labelle, Darquise Vallières, Raymond Blais

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Chantal Lamarche, Julie Jetté Directrice Générale, Cynthia Emond, occupe le siège de secrétaire d'assemblée.

**AR15-08-230**

**Ouverture de la séance**

Le conseiller, Nicolas Malette, propose et il est résolu que la présente séance soit ouverte.

Adoptée unanimement

**AR15-08-231**

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La conseillère, Lise Crêtes, propose et il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par le directeur général avec les ajouts suivants :

1. Demande de don Paroisse St-Roch
2. Demande du Club d'Âge D'Or
3. Résolution paiement Hydro-Québec 7107.62\$- CSFA
4. Résolution paiement Assurance Kelly associés- 6080.67\$- CSFA

Adoptée unanimement

**AR15-08-232**

**Adoption des procès-verbaux**

La conseillère, Darquise Vallières, propose et il est résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 Juillet 2015 ainsi que ceux de la séance extraordinaire du 13 Juillet 2015.

Adoptée unanimement

**AR15-08-233**

**Adoption des comptes payés et à payer et les rapports des revenus et dépenses au 31 juillet 2015**

Le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu que les rapports des états des activités financières, les listes des comptes payés (34 954.26\$) et à payer (76 482.43\$) et la liste supplémentaire des comptes à payer (22 893.11\$) soient approuvées. Les factures ont été vérifiées par les conseillers, Raymond Blais et Lise Crêtes. Les comptes payés, le rapport des journaux des salaires, les rapports des états des activités financières, les comptes à payer et le rapport financier (bilan) au 31 juillet 2015.

Adoptée unanimement

**AVIS MOTION**

Le conseiller Nicolas Malette donne l'avis de motion à ce qu'un règlement concernant la délégation de pouvoir de la directrice générale sera déposé pour adoption à une séance ultérieure et qu'il y aura dispense de lecture.

**AR15-08-234**

**Changement de détenteurs et de gestionnaire auprès de Desjardins**

Le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu que la municipalité fasse les changements de détenteurs et de gestionnaire auprès du service de cartes Desjardins à ce que Madame Julie Jetté remplace Monsieur Hamel, et que Madame Chantal Lamarche remplace Monsieur Chartrand

Adoptée unanimement

AR15-08-235

**Adjudication de soumission pour caméra de surveillance**

La conseillère, Darquise Vallières, propose et il est résolu que la municipalité dévoile les noms des soumissionnaires pour l'acquisition de caméra de surveillance :

Sécurité Outaouais	3773.48\$
De Grace Technologies Inc.	4082.00\$
ÉlectroMax	5980.30\$

En conséquence, le conseil a adjugé pour Sécurité Outaouais au montant de 3773.48\$ plus taxes.

Adoptée unanimement

AR15-08-236

**MRC Vallée-de-la-Gatineau – Fermeture du dossier 790 226 00 000**

Le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu de fermer le dossier 790 226 00 000 concernant la demande d'installation de borne fontaine au lac Patterson sur le territoire public, non accessible.

Adoptée unanimement

AR15-08-237

**Municipalité de Montcerf-Lytton – Demande d'appui**

**Considérant que** la Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki Vallée-de-la Gatineau nous a déposé le procès-verbal du comité exécutif du 27 mai 2015 ;

**Considérant que** dans ce procès-verbal, il y a adoption des comptes payés et des comptes à payer ;

**Considérant que** pour une meilleure transparence il serait préférable que les municipalités puissent vérifier la liste des comptes payés et à payer afin de prendre connaissance des dépenses ;

**Considérant que** le conseil d'administration de la RIAM se réunit une fois par année et les personnes désignées de chaque municipalité peuvent prendre connaissance des factures, mais aucune liste n'est déposée et nous ne savons pas quelle est la situation financière de la RIAM ;

**En conséquence** il est proposé par la conseillère Lise Crêtes et il est résolu que la Municipalité de Cayamant appuie la Municipalité de Montcerf-Lytton en demandant à la Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki de nous faire parvenir avec le procès-verbal du comité exécutif, la liste des comptes payés et à payer ainsi que les frais bancaires.

Adoptée unanimement

AR15-08-238

**Mandat pour continuer procédure dans le dossier 6255-6**

Le conseiller, Nicolas Malette, propose et il est résolu de poursuivre les procédures dans le dossier 6255-6.

Adoptée unanimement

AR15-08-239

**Résolution de paiement Sopfeu – facture modification au montant de 1623.26\$-CSFA**

Le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu de payer la facture de Sopfeu concernant la modification pour la coupe de bois au montant de 1623.26\$.

Adoptée unanimement

- AR15-08-240**                    **Résolution de paiement SSHG (Société Sylvicole de la Haute –Gatineau) – facture # 4686 au montant de 12 745.96\$ - CSFA**
- La conseillère, Lise Crêtes, propose et il est résolu de payer la facture # 4686 de la SSHG pour les travaux effectués en rapport avec la coupe de bois au montant de 12475.96\$.
- Adoptée unanimement
- AR15-08-241**                    **Résolution de paiement Service de Pavillon (9317-1163 Québec Inc) – montant de 7500\$ -CSFA**
- La conseillère, Darquise Vallières, propose et il est résolu de payer un montant de 7500\$ au Service de Pavillon (9317-1163 Québec Inc).
- Adoptée unanimement
- AR15-08-242**                    **Nomination de Jenny Olsen à titre de pompier volontaire**
- Le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu de nommer madame Jenny Olsen à titre de pompier volontaire au sein de la brigade d'incendie.
- Adoptée unanimement
- AR1508-243**                    **Nomination de Jennifer Clément à titre de premier intervenant**
- Le conseiller, Nicolas Malette, propose et il est résolu de nommer madame Jennifer Clément à titre de premier intervenant au sein de la brigade d'incendie
- Adoptée unanimement
- AR15-08-244**                    **Demande du Club âge d'or (Les porteurs de bonheurs)**
- Le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu que la municipalité défraye les coûts associés à l'installation électrique des nouveaux appareils de cuisine pour la salle municipale au coût de 785.00\$ plus taxes applicables.
- La conseillère Lise Crêtes se retire du sujet car elle fait partie du comité.**
- Adoptée
- AR15-08-245**                    **Demande de don – Paroisse St-Roch**
- La conseillère, Lise Crêtes, propose et il est résolu la municipalité de Cayamant accorde un don de 100,00\$ à la Paroisse St-Roch.
- Adoptée unanimement
- AR15-08-246**                    **Résolution de paiement Hydro-Québec au montant de 7107.62\$ -CSFA**
- La conseillère, Darquise Vallières, propose et il est résolu de payer la facture d'Hydro-Québec au montant de 7107.62\$.
- Adoptée unanimement
- AR15-08-247**                    **Résolution de paiement Assurances au montant 6080.67\$ - CSFA**
- La conseillère, Lise Crêtes, propose et il est résolu de payer la facture d'assurance au montant de 6080.67\$.
- Adoptée unanimement

## AVIS DE CORRECTION

AR15-08-248

### **RÉSOLUTION AR15-06-161 Demande de l'association des résidents et villégiateurs du Lac Cayamant d'une aide financière de 11 000\$**

Le conseiller, Nicolas Malette, propose et il est résolu que la municipalité apporte une correction à la résolution AR15-06-161 concernant la demande d'aide financière de l'Association des résidents et villégiateurs du Lac Cayamant que le paiement de 4000,00\$ soit remis sur réception de facture dès que les travaux de caractérisation des berges soit fait.

Adoptée unanimement

Une période de question a eu lieu

## AVIS DE PROLOGEMENT DE LA PÉRIODE DE QUESTION

La conseillère, Darquise Vallières, propose et il est résolu suite à l'article 20 du règlement 232-14 concernant les séances du conseil afin que la période de question se prolonge au-delà du 30 minutes autorisés au règlement.

Adoptée unanimement

AR15-08-249

### **Fermeture et levée de l'assemblée**

Le conseiller, Nicolas Malette, propose et il est résolu que la présente séance soit close à 20h10.

Adoptée unanimement

---

Chantal Lamarche  
Mairesse

---

Julie Jetté  
Directrice Générale